



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

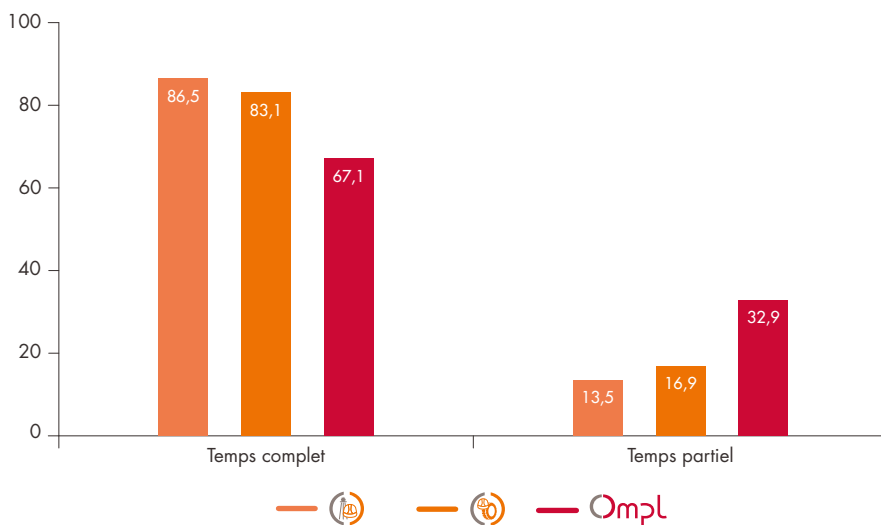


### PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus des trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.

Le taux de salariés à temps complet est supérieur à celui du secteur (+2,4 points).

### Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.



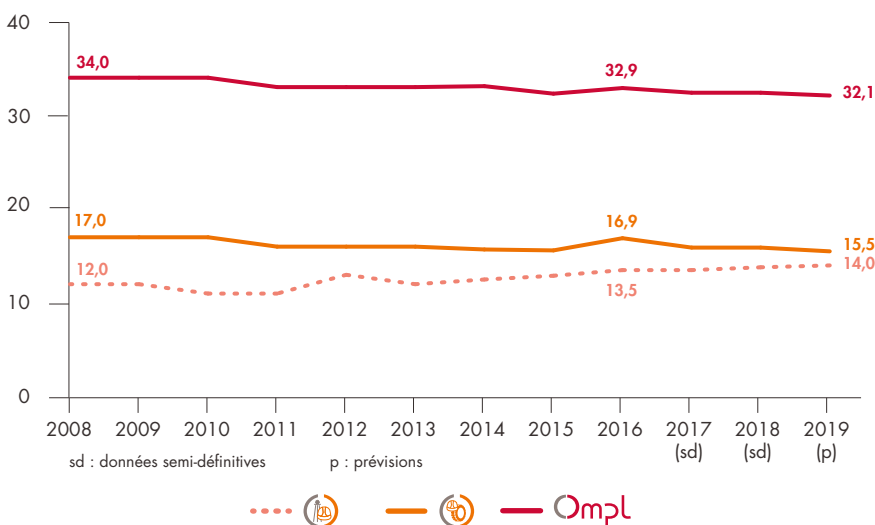
### LÉGÈRE PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans la branche varie peu jusqu'en 2016.

Il oscille entre 11 % et 13,5 %.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent néanmoins une légère tendance à la hausse.

### Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



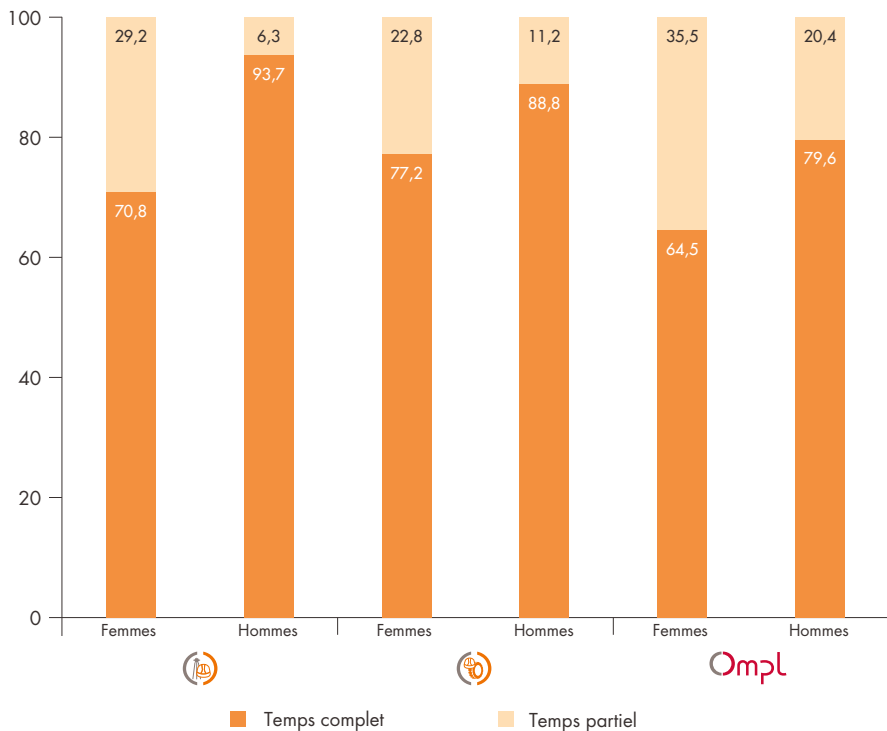
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



### FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Dans la branche, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+22,9 points).

### Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



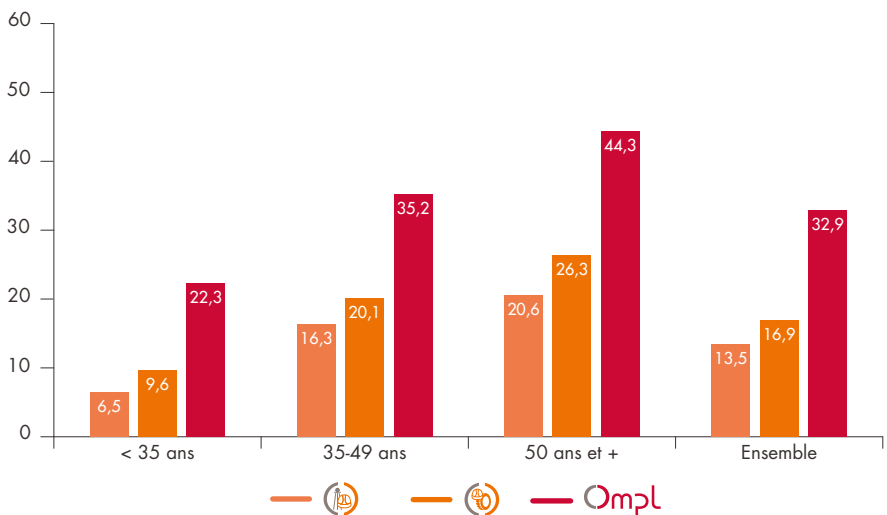
Source : Insee, DADS 2016.



### PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le taux d'emploi à temps partiel progresse avec l'âge. Ainsi, le travail à temps partiel concerne un peu moins d'un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 14,1 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

### Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2016.



### EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les employés.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour le Centre-Val de Loire (20,7 %) et atteint un minimum pour la Corse (7,1 %).

### Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	31,6	19,6	39,7
Professions intermédiaires	7,6	10,4	24,0
Employés	32,6	25,9	34,0
Ouvriers	28,7	27,6	60,3
Ensemble	13,5	16,9	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

### Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	18,9	18,7	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	14,7	19,4	37,7
Bretagne	13,2	18,0	35,1
Centre-Val de Loire	20,7	19,1	31,5
Corse	7,1	13,7	25,7
DOM	10,2	14,4	21,6
Grand Est	14,9	17,4	36,3
Hauts-de-France	9,6	15,0	35,5
Île-de-France	12,9	14,5	26,6
Normandie	9,1	17,8	35,1
Nouvelle-Aquitaine	11,3	16,4	32,2
Occitanie	11,4	18,5	35,3
Pays de la Loire	14,0	18,5	36,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	13,3	18,5	32,6
Ensemble	13,5	16,9	32,9

Source : Insee, DADS 2016.